

"SUR LES AILES
DU PROGRES"

L'ÉVEIL

du Canton



L'ÉVEIL DU CANTON :

Directeur : Urbain Dumontier
(Imprimerie St-Gabriel Enrg.)

273 BEAUVILLIERS,
VILLE ST-GABRIEL
836-4981.

Publié en supplément du
Courrier de Berthier
Gilles Tessier, rédacteur en chef
Publié maintenant toutes les
semaines.

10¢

Du 7 au 13 octobre

Exposition Commerciale À VILLE ST-GABRIEL

Il y a quelques semaines nous vous avons laissé entendre qu'il y aurait une exposition à St-Gabriel ; aujourd'hui, nous le publions officiellement puisque les responsables sont déjà à l'oeuvre. Il s'agit de "Place St-Gabriel Enrg." dont MM. Urbain Dumontier et Yves Comtois sont les promoteurs.

Déjà quelques marchands ont accepté les conditions et l'exposition se tiendra en l'Hôtel Pavillon Blanc de St-Gabriel. Surveillez bien vos journaux locaux ainsi que la radio au poste de C.J.L.M. pour être bien informés de ce que vous pourrez voir et gagner !

La semaine prochaine nous vous reviendrons avec d'autres détails.

Invitation des Chevaliers de Colomb

Le 26 septembre, il y aura installation des nouveaux officiers des 4 conseils de la région. Une réception en leur honneur aura lieu et les officiers seront accompagnés de leur épouse.

Le 2 novembre, en la salle des Chevaliers de Colomb de St-Gabriel, aura lieu l'initiation des candidats aux 1er et 2e degrés de cette association.

Hâtez-vous de présenter votre candidat, c'est votre devoir de Chevalier !

Cependant, le 9 novembre, à St-Michel des Saints, il y aura une initiation au 3ième degré et 10 candidats de St-Gabriel seront initiés au cours de cette soirée.

La prochaine initiation des Chevaliers de Colomb de St-Gabriel se tiendra le 7 décembre, à St-Gabriel.

Tournoi de chasse à l'orignal

MM. Jules Garreau et Guy Elliott de St-Gabriel ont organisé un tournoi de chasse à l'orignal pour St-Gabriel et les environs, l'inscription se termine le 20 septembre à minuit.

Déjà quelque 200 chasseurs se sont inscrits à ce tournoi et les organisateurs ont présentement en main trente trophées et 20 prix de présence.

Le 19 octobre prochain, ces prix seront attribués à l'occasion d'une parade dans les rues et de la détermination du plus gros panache et de la plus grosse femelle.

La remise des prix aura lieu en l'Hôtel St-Gabriel où l'on s'attend à une foule monstre. Il sera curieux d'entendre ces chasseurs raconter la façon dont ils auront réussi leurs exploits et nous serons anxieux de connaître qui se méritera la part du lion.

Chasseurs qui savez chasser, sachez vous enrégistrer.

Félicitations aux responsables !

CHRONIQUE DORÉMIENNE

A l'accueil Domrémy de Ville St-Gabriel les activités continuent encore avec plus d'ampleur. Tout d'abord il ne faudrait pas passer sous silence les forums du mardi qui

dédiés à vous MESDAMES. Jusqu'à présent ces soirées ont remporté un grand succès. En effet, ces forums ont continué tout l'été et avec des assistances très fortes à tous les mardis soir. Nul doute que ça va continuer et une invitation à toutes les dames est lancée pour le mardi.

* * *

Plusieurs soirées très intéressantes sont prévues à cet accueil. En plus des forums du mardi, les réunions du jeudi prendront un visage nouveau. Puisque ces forums du jeudi seront donnés sous forme de cours et déjà des cours sur la psychologie du couple sont en formation et débiteront bientôt selon le président de notre accueil.

* * *

Le 29 septembre prochain l'Accueil Domrémy de Ville St-Gabriel sera en fête. En effet le deuxième anniversaire de cet accueil aura lieu et à cette occasion plusieurs dignitaires seront de la fête. Déjà le programme de cette soirée est en marche. Le programme de cette soirée fut présenté lors

d'une réunion du jeudi à toute l'assemblée présente qui auparavant était acceptée par le conseil d'administration. Il fut dévoilé par le président M.

Raphaël Henry à tous les membres présents et créa une certaine anxiété.

* * *

Sous peu, le programme de cette festivité vous sera présenté et il ne faudra pas manquer ça.

Henri Lafontaine,
publicitaire

Votre nouveau Grand Chevalier: Albertin Desrochers

Mon premier devoir comme Grand Chevalier est de vous remercier du vote de confiance que vous m'avez accordé lors des élections de juin dernier pour le terme 1968-69. Je félicite les officiers élus, lorsqu'ils représenteront un Exécutif dynamique. Je remercie les Officiers sortant de charge qui ont rempli leur devoir envers le conseil.

Votre Exécutif est déjà à l'oeuvre avec des activités nouvelles pour mener à bien les destinées du conseil.

Nous voulons intéresser nos membres autant que possible à s'exprimer objectivement et ayant toujours pour but premier le bien-être de tous les membres.

Il est de l'intérêt de tous les membres à être actif en participant à nos débats. Lisez attentivement votre journal pour vous tenir au courant des activités du conseil.

Pour la durée de mes fonctions comme Grand Chevalier, je m'efforcerai d'être toujours à votre service et d'être compréhensif aux problèmes des membres.

J'en profite aussi pour inviter toute la population de Ville de St-Gabriel et des environs à la grande partie de cartes organisée par le conseil 3045 des Chevaliers de Colomb pour samedi le 21 septembre. Il y aura plusieurs cadeaux et nous avons même un tirage en marche dont le premier prix est un superbe fauteuil don de M. Robert Boucher magasin de meubles et comme deuxième prix un dix dollars don du Grand Chevalier. Dites-le à vos amis afin que nous en faisons un succès. Bienvenue à tous !

Fraternellement vôtre,

Albertin Desrochers,
Grand Chevalier.

ÉDITORIAL

L'heure d'ouverture et de fermeture des magasins

A tous les ans, toujours le même problème se pose à Ville St-Gabriel. Un groupe de marchands de l'alimentation, se font un règlement, le font adopter, ne le respectent pas, et le font annuler par la suite, ce sera le quatrième si je ne m'abuse.

Cette fois-ci le problème devient plus grave. Les employés demandent à leur patron de faire moins d'heure de travail. Ceux-ci ont parfaitement raison, et c'est fort compréhensible, parce que la semaine de 60 heures est passée de mode. Ils ont droit comme tout le monde à plus d'heures de loisirs. Cependant, les propriétaires de magasins qui acceptent d'écourter les heures d'ouverture font fausse route à mon avis. Bien souvent ils ne peuvent respecter le règlement actuel à cause de circonstances incontrôlables. Comment pourront-ils respecter celui qu'ils projettent de faire adopter puisqu'il est plus sévère. C'est à se demander si vous êtes des hommes d'affaires oui ou non? Vous posez le doigt dans le coeur même du problème en ce qui vous concerne, et vous ne réglerez rien de bon en agissant de cette façon. Parce que toutes les municipalités environnantes n'ont pas de ces règlements, alors leurs marchands ne demandent pas mieux que de servir notre clientèle locale, et nos touristes. Combien de fois, devant votre refus ne vous êtes-vous pas fait dire: "Nous allons aller à sept milles d'ici et nous aurons ce qu'il nous faut". Vous perdez le profit des ventes et bien souvent le client. D'abord est-ce une façon de recevoir le touriste? qui est notre industrie première. A supposer que ça vous plaise de voir dormir vos caisses enregistrées, et que vous avez les moyens de fermer vos portes comme bon vous semble, pourquoi ne laissez-vous pas les marchands indépendants faire à leur guise dans leur commerce? Ça devient une véritable dictature de votre part. Entendez-vous avec vos employés, faites vos règlements avec eux et laissez les autres libres de s'organiser comme ils l'entendent, c'est leur droit le plus stricte.

Si ce projet de loi passe vous serez les premiers à dire dans quelques temps mea culpa . . . mea culpa. Le règlement actuel vous fait perdre une véritable mine d'or, durant les mois d'été. Comment? Le règlement Provincial de la Régie des Alcools donne droit aux épiciers la vente de la

bière jusqu'à 11 heures p.m. six jours par semaine. Et vous fermez vos portes à 6 heures p.m. Trouvez-vous ça logique? Peut-être pour vous. Mais pour les propriétaires de magasins qui veulent rester ouverts, quel droit croyez-vous avoir sur eux? Vous ne voulez pas faire un règlement seulement pour les marchands de l'alimentation parce que vous savez que vous seriez renversés par les marchands indépendants, qui demandent leur liberté d'action, avec raison d'ailleurs!

Il y a deux ans cinq de nos marchands ont dû payer l'amende pour avoir de la bière de 6 h. p.m. à 6.30 h. p.m. un samedi soir; il y avait parmi eux des marchands qui avaient demandé le soit dit règlement actuel. Mille dollars qui aurait dû resté dans notre municipalité sont allés enrichir les coffres de la Régie des Alcools. Il est possible que vous vous sentiez esclave de la clientèle tardive. Mais ne croyez pas faire l'éducation du monde en ce domaine. Dans les grands centres comme Montréal, ils ont essayé et n'ont pas réussi, puisque nous voyons plusieurs épiceries ouvertes le dimanche et tous les soirs. Aux assemblées de la Chambre de Commerce, le gros point d'interrogation est: "Que devons-nous faire pour améliorer l'achat chez-nous"? Pour le bien-être des commerçants et de chacun des membres de notre communauté. Vous ouvrez toute grande la porte à la possibilité d'un centre d'achats en dehors des limites de la ville par un groupe de marchands indépendants de Ville St-Gabriel; il en est fortement question. Ils ne tiennent pas à se faire loucher encore une fois, la maîtrise de leur commerce.

Le meilleur règlement serait "Liberté totale" à chacun dans son commerce, sinon faites une ville fermée. Laissez de côté l'utilité publique, et fermez garages, pharmacies, hôtels, restaurants et boulangeries. Ainsi il n'y aurait plus de problème pour vous messieurs les marchands d'alimentation.

Qu'on ne se méprenne pas sur la décision que le Conseil Municipal prendra à cet effet. Ils sont obligés de faire approuver le règlement, qu'ils soient pour ou contre, si les marchands persistent dans leur demande.

A bon entendeur salut!
Un citoyen de Ville St-Gabriel

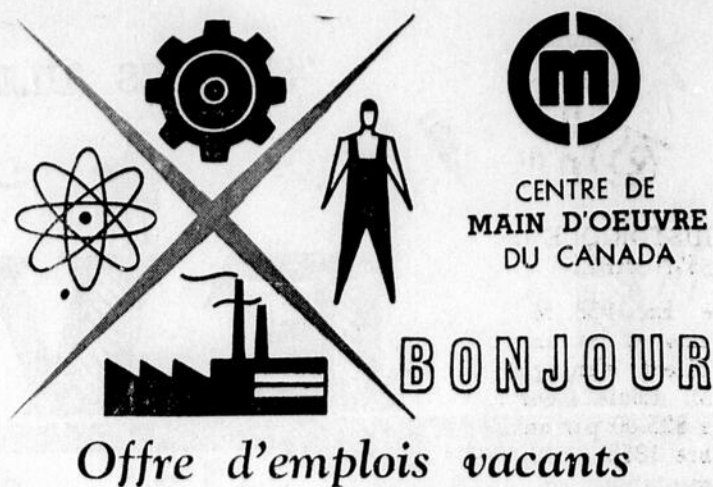
À ceux qui désirent s'abonner...

Il nous sera impossible de distribuer gratuitement notre Journal L'Éveil du Canton. Vous pourrez vous le procurer chez différents dépositaires de votre région, ou ce qui est plus simple, vous y abonner dès aujourd'hui. Pour ce faire vous n'avez qu'à remplir le formulaire ci-bas, et nous le faire parvenir le plus rapidement possible à "L'ÉVEIL DU CANTON", A/S: Imprimerie St-Gabriel, Ville St-Gabriel, Co. Berthier, Qué.

Nom :

Adresse :

Ci-inclus mon chèque ou mandat-poste de \$3.00 pour une année complète d'abonnement à votre journal. Par la même occasion je désire recevoir "Le Courrier de Berthier" sans aucun frais supplémentaire.



Semaine du 9 au 13 septembre 1968

HOMMES

1 Pharmacien licencié

Salaire, \$9,300. à \$12,000. Excellents bénéfices marginaux. Emploi permanent. Référence: J. Laprade.

1 Livreur sur camion citerne

Homme de Joliette. Marié, 25 ans et plus, 9e année. \$1.50 l'heure, 54 heures par semaine. Référence: Y. Valois.

1 Boucher d'abattoir — C. O. H-604

Expérience dans la charcuterie et abattage de porcs. Salaire à discuter. Référence: C. Rondeau.

1 Vendeur de machines à coudre — C.O. H-419

Aura à vendre au magasin et sur la route. Devra connaître la région. Salaire et commission. Référence: M. Trudeau.

1 Vendeur d'habits pour hommes

Expérience préférable, mais non essentielle. Salaire, \$75. à \$85. par semaine. Référence: M. Trudeau.

1 Vendeur plan d'épargne — H-621

Expérience non essentielle. Qualités naturelles de vendeur. Salaire de base plus commission. Référence: M. Trudeau.

1 Commis d'épicerie — C. O. H-804

Expérience requise. De pré-

férence, 25 ans et plus. Salaire, \$70. à \$80. Référence: M. Trudeau.

4 Sélectionneurs et débiteurs de bois — C.O. H-660

Expérience dans classification des bois francs et mous. \$70. par semaine. Référence: Y. Dion.

3 Débosseurs — C.O. H-555 — H-757 — H-758

Carte "B" ou "C". Salaire, \$2.00 et plus l'heure. Référence: M. Rousseau.

1 Mécanicien d'automobiles — C.O. H-742

Licence "B" ou "C". Salaire selon décret. 40 heures — 5½ jours par semaine. Référence: C. Rondeau.

1 Mécanicien de maintenance et machineries industrielles — C.O. H-731

Une compagnie très bien établie dans notre région est à la recherche d'un employé possédant 2 ans d'études en ajustage mécanique, plus 7 ans d'expérience en maintenance. Emploi de nature permanente. 40 heures par semaine. Salaire début, \$2.19 l'heure. Toutefois, selon compétence, a possibilité d'obtenir \$3.06 l'heure en dedans de six mois. Les bénéfices marginaux sont très attrayants. Référence: M. Rousseau.

1 Plombier

Avec carte de compagnon senior est requis pour grosse construction. S'adresser à J. Comtois.

(suite à la page 4)

ST DAMIEN

REMERCIEMENTS

A l'occasion du décès de M. Arthur Duperreault, son épouse Philomène Chevalier et tous les membres de sa famille remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathies, soit par offrande de messes, fleurs, sympathies, bouquet spirituel, télégrammes, visite ou assistance aux funérailles.

MARIAGE
Fréchette — Lafrenière

Samedi le 7 septembre, à 2 h. p.m., en l'église de St-Damien, Mlle Jocelyne Lafrenière, fille de Mme Marcelle Forest, Vve de Jérôme Lafrenière, épousait M. Jacques Fréchette, fils de M. et Mme Arthur Fréchette (Marié-Jeanne Benoit) de St-Gabriel, alors que la nouvelle mariée et sa mère sont de St-Da-

mien. A la cérémonie nuptiale la mère de la mariée servait de témoin à sa fille, tandis que le père du marié servait de témoin à son fils. La jeune mariée en toilette blanche, portait la robe courte.

L'abbé Charles-Eugène, professeur aux Trois-Rivières et ami de la famille bénissait l'union conjugale. Mme Jacques Matthews était à l'orgue pour cette cérémonie religieuse et le Père Brunelle au violon pour une musique de circonstance. M. Gerald Bruneau s'exécuta dans le magnifique chant de l'Ave Maria.

Après le mariage il y eut réception des invités au salon Colonial du B.M. à Ville St-Gabriel et souper à la maison familiale à St-Damien.

Après leur voyage, les nouveaux époux habiteront Joliette. Nous leur souhaitons beaucoup de bonheur!

ST-NORBERT

HISTORIQUE DE ST-NORBERT (2)

En 1853, M. le curé Dagenais et les marguilliers décidaient d'engager un bedeau. M. Louis Gonzologue Lavoie à \$25.00 par année. En décembre 1855 on lui fera une augmentation en lui accordant \$86.00 par année, vu "ses services".

Le 4 novembre 1855, on a pris pour la première fois des assurances à la "Mutuelle" des Fabriques de Montréal pour un montant de \$4,000) louis. Le lois valait \$2.00 à ce moment-louis valait \$2.00 à ce moment assurance, si l'on considère que la Fabrique comprenait l'église, le presbytère, l'école paroissiale et le hangar ainsi qu'une "remise" qui avait été construite à l'été, au montant de \$300.

Le 15 juin 1855, on a engagé comme maître-chantre M. Edouard Robert à 4 louis par année, soit \$800.

SAISON DE PROGRES

On peut dire avec raison que la saison estivale a été pour St-Norbert une des plus enrichies, santé en amélioration et en construction. On compte presque une vingtaine de maisons qui ont été construites ou améliorées. Il s'agit de passer par nos quatre rangs: Chemin du Lac, Ste-Anne, Rang Sud et Rang Nord pour nous en rendre compte.

Si vous voulez des noms en voici quelques uns, maisons neuves: les Houde, les Lambert, les Lagacé, les Marchand, les Poupard et 2 autres villégiateurs; agrandissements majeurs: les Majeau, les Marquis, les Lapointe, les Fréchette, les Raymond et des villégiateurs; réparations importantes: les Ferland, les Lavergne, les Champigny.

Des félicitations aux nôtres qui travaillent à rendre notre

petite localité attrayante et coquette.

Un proverbe dit: Si chacun nettoie devant sa porte toute la ville sera propre. De même si chacun s'occupe à embellir le devant de sa propriété nous aurons la plus jolie localité de la région.

ACCIDENT MORTEL

Samedi hier, le jeune Jean-P. Coutu, âgé de 17 ans, et Gaétan Dénommée, se sont tués sur la route du Chemin du Lac près de Ville St-Gabriel.

Ceux qui connaissent cette route 43 savent combien il faut avoir de la prudence quand on prend certaines courbes. Il est beaucoup plus sage de ne pas doubler à certains endroits si nous tenons à la vie. Soyons observateurs des panneaux indicateurs des dangers routiers et obéissons aux tracés du pavé, ainsi nous en retirerons beaucoup davantage.

SYMPATHIES

Tous les paroissiens offrent leurs sincères sympathies à la famille Henri Coutu de notre paroisse à l'occasion du décès de Jean-P. Coutu. Il a été exposé au salon funéraire de Ville St-Gabriel et le service a été chanté à St-Norbert, mardi dernier par M. le curé Chs. E. Guilbeault.

Aussi nos sympathies à la famille Ed. Dénommée à l'occasion du décès de leur fils Gaétan, mort dans le même accident.

PELERINAGE A NOS MORTS

Dimanche le 15 septembre nous aurons notre visite annuelle à nos morts. Prière d'avertir vos connaissances et amis afin de conserver cette ancienne tradition pour nos chers disparus.

ENCAN

Dimanche dernier avait lieu

un encan chez M. Emilien Laporte. Une foule nombreuse était venue pour la circonstance. C'est tout un événement pour une petite paroisse.

DEMENAGEMENT

Mme Rolland Racine du Rang Sud s'est transportée sur le Chemin du Lac la semaine dernière. Elle reprend son ancienne demeure qu'elle avait jadis, avant qu'elle aille à Chutes aux Outardes pour demeurer avec son mari qui travail à Manic. La maison appartient à M. J.-Guy Du-bois.

VISITE PAROISSIALE

Cette année notre curé commence sa visite paroissiale par le Chemin du Lac. L'an dernier il avait commencé par le Rang Sud et l'année précédente par le Rang Ste-Anne. A chacun son tour pour les honneurs de sa visite.

COLLECTE POUR L'EGLISE CANADIENNE

Dimanche le 15 septembre aura lieu une grande collecte pour l'Eglise Canadienne et les oeuvres papales.

Dans le but de mieux servir la population catholique, les évêques du Canada ont créé la conférence Catholique Canadienne (c.c.c.) un ensemble de 29 départements qui appuient l'Assemblée des Evêques dans leurs recherches et transmettent leurs orientations aux fidèles.

Les Evêques ont besoin d'argent pour soutenir le travail des différents services de la C.C.C. Canadienne. Sommes-nous de la partie? Que ferons-nous pour aider l'Eglise Canadienne et les Oeuvres Papales?

VISITE

C'est avec plaisir que Sr Mariette Coulombe rend visite à son frère M. Maurice Coulombe. Sr Mariette Coulombe est Soeur de Miséricorde et technicienne en Radiologie, en service à Montréal General

COURS DE DANSE

Les Chevaliers de Colomb de St-Gabriel organisent des cours de danse qui débiteront au début du mois d'octobre. Déjà, douze couple se sont inscrits et les cours auront lieu mercredi ou jeudi soir en la Salle des Chevaliers.

Ces cours sont surtout pour les chevaliers et leurs épouses et ils y aura quelques places pour d'autres couples. Une invitation vous est lancée à vous inscrire et le coût du cours d'une durée de 20 semaines est \$2.50, le couple.

Profitez de cette chance unique en vous inscrivant le plus tôt possible. Ceux qui sont intéressés doivent s'adresser à M. Albertin Desrochers, au no. de téléphone: 835-7010.

Hospital. Elle est heureuse d'être rapprochée des siens, car elle fut à Winnipeg pendant 10 ans.

RETOUR

Vendredi dernier, Louis Racine était de retour chez lui à St-Norbert, après une absence de 3 ans dans l'armée canadienne d'outre-mer en Allemagne.

Il a beaucoup aimé son séjour au-delà de l'Atlantique et il se propose d'y retourner dès qu'il le pourra.

Actuellement il est rattaché à Valcartier, près de Québec, et il se propose de demeurer dans la ville de Québec avec son aimable épouse Hanny de nationalité Allemande, et sa petite fille Martina.

Nous leur souhaitons la bienvenue au pays ainsi qu'à son épouse et beaucoup de bonheur!

SERMON PAR UNE FEMME

L'Eglise fait participer davantage la femme à la vie de l'Eglise. Jusqu'au concile Vatican II, la femme n'avait aucun rôle ou presque dans les offices religieux. Dimanche dernier, dans notre église paroissiale de St-Norbert, une

Nouvelles de St-Edmond

ORDO DES MESSES

Dimanche: 8 h. — 10 h. a.m.
Lundi - mercredi - jeudi - samedi: 8 h. a.m.
Mardi - vendredi: 8 h. p.m.

La communauté chrétienne de St-Edmond prie cette semaine pour:

Semaine du 9 au 14 septembre

Lundi Milles Forest et Grenache — Des parents

Mardi Donatien Marquis — Mme Yvette Auger.

Mercredi Milles Forests et Grenache — Des parents.

Jeudi Aimé Gagné — Son épouse.

Vendredi Hervé Rémillard — Son épouse.

Samedi En Action de Grâce — Un particulier.

femme donnait le sermon à la messe dominicale. A l'occasion, c'était une missionnaire d'Haïti.

Elle a dit des choses presque incroyables sur la vie des gens de ce pays. Est-ce possible que des gens meurent de faim, et ce à la portée de notre main tandis que d'autres regorgent de biens de toutes sortes et ne songent pas même à ces misères? C'est pourtant bien réel en notre vingtième siècle de progrès et d'évolution rapide.

Des félicitations pour cette innovation!

ENTREE SCOLAIRE

Mercredi dernier, c'était le jour de la rentrée scolaire. A notre école Ste-Anne nous avons 168 élèves d'inscrits: 79 garçons et 89 filles.

A la maternelle, 17 de nos jeunes bambins et bambines ont fait leur apprentissage scolaire.

Des félicitations à notre gent écolière et nous leur souhaitons front succès.

QUETE POUR HAITI

Savez-vous que nos concitoyens ont fourni une jolie somme... pour aider à établir une cantine à Haïti. Des félicitations et compliments pour votre belle générosité envers ces pauvres infirmités.

Invitation...

VOUS ETES CORDIALEMENT INVITES A VOIR
LA NOUVELLE SERIE D'AUTOS 1969
DE CHRYSLER DU CANADA

et aussi la série 1969
DES AUTOS-NEIGE BOMBARDIER

LE 18 SEPTEMBRE 1968
A COMPTE DE 8 H. P.M.

chez votre dépositaire autorisé

BRISSETTE AUTOMOBILE LTÉE

ROUTE NATIONALE NO 2 — BERTHIERVILLE

TEL.: 836-3794

A TOUTES LES ASSOCIATIONS ET COMMERCE!

Pour tous besoins d'annonces publicitaires

Voyez

L'IMPRIMERIE ST-GABRIEL ENRG.

273, RUE BEAUVILLIERS TEL. 835-4981
DE VILLE ST-GABRIEL

qui possède un équipement complet de micros pour l'annonce de vos soirées telles que: partie de cartes — soirée de danse — Assemblée — Etc.

SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS

Malaises à St-Ignace

St-Ignace : (G.T.) — Un groupe de dames de l'Île St-Ignace composé de Mesdames Théodore Roch, Roland Martel, Yvon Courchesne, Léopold Lavoie et Eloï Laforest ont fait appel aux journalistes de la région lundi dernier pour leur demander de leur venir en aide au sujet d'un problème qu'elles semblent avoir présentement avec les autorités de la Commission scolaire La Vérendrye de cette municipalité. Le sujet du trouble résiderait dans le fait que les autorités d'une autre Commission scolaire de la même Île, la Commission scolaire St-Joseph, n'accepte plus les enfants de ces familles dans leur école située à quelques pas seulement de leurs habitations. En conséquence ces enfants doivent faire plus de 5 milles par jour pour rejoindre l'école de la Commission scolaire de leur territoire, et y revenir le midi et le soir. On sait que l'Île St-Ignace est la seule municipalité au Québec à avoir sur son territoire assez restreint 3 commissions scolaires indépendantes et qu'aucune de ces dernières n'a voulu s'affilier à la nouvelle Commission scolaire semi-régionale de Berthier d'Autray lors de la fondation de cette dernière, il y a quelques mois. Il semblerait également que les dirigeants de la Commission scolaire La Vérendrye, impliqués dans ce conflit refuseraient de recevoir les doléances des parents, mais nous n'avons pu faire confirmer par ces autorités le bien fondé des revendications des parents. Nous reproduisons cette semaine la lettre que les parents concernés ont fait parvenir au Ministère de l'Éducation avec copie à la Commission scolaire La Vérendrye.

Nous croyons sincèrement qu'il s'agit là d'un premier résultat fâcheux de la non-affiliation à la Commission scolaire de Berthier d'Autray de ces trois petites commissions scolaires de l'Île. Mentionnons tout de suite que seuls, trois professeurs enseignent tout l'élémentaire de la première à la 7^{ième} année à la Commission scolaire La Vérendrye et que dans une autre Commission scolaire de l'Île, la Commission de l'Île Madame, un seul professeur enseigne tout l'élémentaire, et nous conviendrons tous, que cet état de chose n'a plus sa raison d'être en 1968. Enfin nous vous laissons juges des faits, et voici copie de la lettre envoyée cette semaine aux autorités concernées.

*Île St-Ignace de Loyola
Comté de Berthier, Qué.*

*Ministère de l'Éducation,
Hôtel du Gouvernement,
Québec.*

A QUI DE DROIT

Par la présente, nous désirons porter à votre attention que 9 jeunes de l'Élémentaire ne sont pas en classe présentement.

Ceci concerne la Commission scolaire La Vérendrye. Les autorités présentes, tant commissaires que secrétaire-trésorier refusent de nous entendre, afin de nous donner satisfaction pour le transport de nos enfants. Dans les circonstances nous, parents, gardons nos enfants à la maison.

Espérons que vous pourrez nous aider à résoudre notre problème.

Nous signons,

*Mesdames :
Théodore Roch,
Roland Martel,
Yvon Courchesne,
Léopold Lavoie,
Eloï Laforest.*

Pour toute correspondance :

*Madame Roland Martel,
46, Rang Lafortune,
Île St-Ignace de Loyola
Co. Berthier.*

Copie à la Commission scolaire La Vérendrye.

— ENCAN — chez C. LUCIENNAZ

Sur la Ferme des Français à Ste-Elisabeth, cté Joliette, sur la route entre St-Thomas et Ste-Elisabeth.

Magnifique troupeau de 50 vaches à lait dont 2 fraîches et 4 qui doivent vêler prochainement.

Encan beau temps, mauvais temps

VENDREDI 20 SEPTEMBRE à 10 h. a m

Conditions de l'encan : Argent comptant.

Pour tous renseignements s'adresser à C. Luciennaz, Ste-Elisabeth, Tél. 753-3308 ou à Jean-Paul Lesage, encanteur licencié, St-Léon. 228-2235.

CANTINE SUR LES LIEUX

Offre d'emplois . . .

(suite de la page 2)

1 Briqueteur — C.O. H-812

Pour région. Carte de compétence. Salaire selon décret. Référence : S. Lambert. Possibilités d'emploi pour OPERATEURS D'EQUIPEMENTS LOURDS.

— oOo —

FEMMES

*2 Coiffeuses —
C.O. F-475 — F-370*

Carte de compétence requise. Salaire selon le décret. Référence : J. Bannon.

*2 Barmaid —
C.O. F-442 — F-514*

Nous recherchons pour des hôteliers et restaurateurs de la région, des hôtesse pouvant faire le service des boissons alcooliques. Les salaires sont bons et pouvant faire le service des boissons alcooliques. Les salaires sont bons et les pourboires généraux. Référence : J. Bannon.

Aides familiales

Journelement, les besoins d'aides familiales se font plus grands. Les opportunités sont nombreuses, les conditions de travail sont très bonnes. Les salaires sont de l'ordre de \$25. et plus par semaine, logé, nourri. Référence : J. Bannon.

*Opératrices de machines à
coudre — C.O. F. 453 —
F-509 — F 531 — F 553*

Nous avons plusieurs vacances dans la région pour ce genre d'emploi. Les salaires sont très intéressants et les conditions de travail aussi. Adressez-vous à Madame A. Boulard.

1 Presseuse — C.O. F-527

Expérience sur robes de soirée. Bon salaire. Référence : J. Bannon.

Une politique qui doit atteindre l'agriculteur de demain (VINCENT)

Parlant au banquet qui réunissait samedi soir les lauréats du concours du Mérite agricole juvénile, le ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, M. Clément Vincent, a déclaré que son ministère avait le souci constant de l'agriculteur de demain et que c'est en pensant à lui que les grandes politiques du ministère sont élaborées.

Prenant comme exemple la décentralisation du ministère, M. Vincent a expliqué le rôle des nouveaux bureaux régionaux ainsi que celui des coordonnateurs des équipes de gestion et des laboratoires.

«Les coordonnateurs ont un rôle extrêmement important à jouer dans l'élaboration des politiques du ministère; car ils doivent orienter, dans une optique de planification provinciale, l'aménagement agricole régional en collaboration avec les organismes appropriés: les conseils économiques régionaux, associations ou organismes divers; et parmi ces associations ou organismes divers entrent les associations de jeunes agriculteurs ou de jeunes éleveurs. C'est dire que, pour la première fois dans l'histoire de l'agriculture québécoise, les jeunes auront leur mot à dire dans la planification agricole».

M. Vincent a ensuite décrit le travail qui sera exécuté dans chacun des laboratoires qui parsèmeront le territoire québécois au cours des prochaines années. Trois de ces laboratoires sont actuellement en construction à Alma, Rimouski et Sherbrooke; trois autres seront aménagés dès l'an prochain; et bientôt les agriculteurs pourront bénéficier des services d'experts pour procéder aux analyses de sol, au dépistage des maladies des plantes et des animaux, etc. . . et cela dans leur propre région.

Le ministre a également annoncé qu'en collaboration avec l'Office franco-québécois de la Jeunesse, un voyage d'étude et d'information en France est en voie d'organisation et que 15 des gagnants du concours du Mérite agricole juvénile pourront participer à ce voyage. Ceux qui voudront bénéficier de ce stage d'étude et d'information devront toutefois y contribuer pour une somme de \$200. Seront choisis pour y participer, les 15 premiers qui en feront la demande. Les gouvernements français et québécois défraieront les autres frais inhérents au voyage, sauf évidemment les dépenses personnelles.

Finissants

Nous avons en filière bon nombre de finissants et finissantes. Leur scolarité est de niveau secondaire terminal et les techniques apprises, de dernière heure. Nous invitons tous les employeurs qui auraient besoin de jeunes employés sans expérience à s'aboucher avec notre Centre de Main-d'oeuvre du Canada.

Emplois de fin de semaine

Nous avons plusieurs étudiants et étudiantes qui se cherchent des emplois pour les fins de semaine. Tous les employeurs, entre autres les restaurateurs, hôteliers, etc. sont invités à s'adresser à leur Centre de Main-d'oeuvre du Canada.

* * *

N'oubliez pas que votre Centre de Main-d'oeuvre du Canada est pour la main-d'oeuvre ce que la banque et la caisse sont pour leurs clients.

L'Église du Canada et les oeuvres du Pape

Le 15 septembre, tous les catholiques du Canada sont appelés à contribuer à la Collecte pour l'Église Canadienne et les Oeuvres du Pape. Cet appel, lancé en vue de soutenir financièrement le travail de l'Église du Canada et des organismes de charité de S.S. le Pape, intéresse directement tous les catholiques canadiens. L'offrande de chacun, quelle qu'elle soit, est nécessaire au progrès de toute la communauté chrétienne.

Les besoins d'ordre pastoral se multiplient et commandent une plus grande urgence. Les évêques sont groupés en association: la Conférence Catholique Canadienne. Ainsi les pasteurs de l'Église sont en mesure de mieux coordonner leurs efforts et d'offrir aux 8,000,000 de catholiques du Canada un service plus vivant, plus apte à répondre aux besoins actuels. Sans le concours de tous, les efforts de l'Église canadienne en vue de mieux remplir sa tâche ne pourraient aboutir à des réalités concrètes.

Le deux-cinquième des recettes de cette collecte du 15 septembre servira à soutenir les Oeuvres de charité du Pape. Ici, l'aumône offerte prend des dimensions qu'il est souvent difficile d'évaluer, à une époque où nous vivons très à l'aise dans un pays aussi riche que le nôtre. Qu'il suffise cependant de penser à la valeur que prend, aux yeux du déshérité et de l'opprimé qui ne mange pas à sa faim, la part que nous voudrions bien verser lors de la collecte du 15 septembre. Au nom de tous les catholiques canadiens, nos évêques remettront donc au Pape une somme qui lui permettra de subvenir aux besoins urgents des victimes des sinistres, des défavorisés, des milliards d'êtres humains qui souffrent. L'Église est un service. L'Église c'est chacun de nous. Sommes-nous de la partie?

Office des Communications
Sociales — Trois-Rivières